



RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE **Unité - Dignité - Travail**

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION ET DES MÉDIAS **PORTE-PAROLAT DU GOUVERNEMENT**

DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE RELATIVE À LA SITUATION NATIONALE À LA SUITE DE L'APPEL À LA "VILLE MORTE" DU LUNDI 12 OCTOBRE 2026

Centrafricaines, Centrafricains,
Chers compatriotes,

Le Gouvernement de la République centrafricaine a suivi avec attention le déroulement de la journée de ce lundi 12 octobre 2026, marquée par un appel à la « ville morte » lancé par une frange de la société civile.

Au terme de cette journée, le constat est clair : cet appel n'a pas rencontré l'adhésion escomptée et la majorité des Centrafricains a choisi de poursuivre normalement ses activités.

Le Gouvernement tient à saluer le sens des responsabilités, le civisme et le patriotisme dont a fait preuve la brave population centrafricaine. Des conducteurs de taxis-moto, de taxis et de bus aux commerçants, des agents de l'administration publique aux travailleurs du secteur privé, de nombreux compatriotes ont vaqué librement à leurs occupations, contribuant ainsi à la continuité de la vie économique et sociale de notre pays.

Cette attitude témoigne de l'attachement de nos concitoyens à la paix, à la stabilité et à la préservation de leurs activités quotidiennes, qui constituent des conditions essentielles à l'amélioration de leurs propres conditions de vie.

Le Gouvernement adresse également ses remerciements aux organisations syndicales qui, dans un esprit de patriotisme et de responsabilité, ont privilégié la concertation et le dialogue. Leur attitude rappelle que les revendications sociales, aussi légitimes soient-elles, gagnent en efficacité lorsqu'elles sont portées dans un cadre organisé, constructif et respectueux des institutions républicaines.

Chers compatriotes,

Le Gouvernement comprend les préoccupations exprimées par les populations à la suite du réajustement des prix des hydrocarbures. Il ne méconnaît ni les difficultés auxquelles les ménages sont confrontés ni les répercussions que cette question peut avoir sur le coût du transport, les activités commerciales et, plus largement, le pouvoir d'achat.

C'est précisément pour cette raison que le Gouvernement, sous l'autorité de Monsieur le Premier ministre, Chef du Gouvernement, demeure pleinement disponible pour poursuivre le dialogue social avec l'ensemble des acteurs concernés, sans exclusive.

Les organisations syndicales, les représentants de la société civile, les opérateurs économiques et toutes les forces vives de la Nation ont leur place dans cette démarche. Le Gouvernement entend maintenir ouverts les canaux de concertation afin que les préoccupations exprimées puissent être examinées avec sérieux, dans un esprit d'écoute mutuelle et de recherche de solutions réalistes.

Notre ambition n'est pas d'opposer les uns aux autres, encore moins de banaliser les difficultés rencontrées par nos compatriotes. Elle est de rechercher, dans un contexte économique exigeant, des réponses responsables qui tiennent compte à la fois des réalités nationales, des contraintes économiques et des attentes légitimes de la population.

Nous tenons toutefois à rappeler un principe fondamental de notre vie démocratique : la contestation est un droit qui doit s'exercer dans le respect des lois de la République.

Les désaccords, les revendications et les propositions alternatives peuvent et doivent être exprimés. Mais ils doivent l'être par les voies légales, dans le respect des procédures en vigueur et en privilégiant les mécanismes de dialogue social prévus à cet effet.

La recherche de solutions durables exige de la responsabilité de la part de tous. Elle suppose que les acteurs concernés privilégient la discussion à la confrontation, la concertation à la paralysie et l'intérêt général aux initiatives susceptibles de perturber inutilement la vie de nos concitoyens.

Le Gouvernement reste convaincu que le dialogue, lorsqu'il est conduit de bonne foi et dans le respect des engagements de chaque partie, demeure le meilleur moyen de rapprocher les positions et de parvenir à des compromis acceptables.

En conséquence, nous invitons l'ensemble des acteurs sociaux à poursuivre les échanges avec le Gouvernement dans un esprit d'ouverture et de responsabilité. Les portes du dialogue restent ouvertes, et aucune organisation de bonne foi ne sera écartée de cette démarche.



Centrafricaines, Centrafricains,

La stabilité de notre pays est une responsabilité collective. Elle ne signifie pas l'absence de désaccords, mais notre capacité à les gérer pacifiquement, dans le respect de nos lois et avec le souci constant de préserver la cohésion nationale.

Le Gouvernement remercie une nouvelle fois les populations, les travailleurs, les commerçants, les transporteurs, les agents publics, les acteurs du secteur privé et les organisations syndicales qui ont contribué au déroulement normal de cette journée.

Il réaffirme sa détermination à poursuivre son action au service de la Nation, sous l'autorité de Son Excellence le Président de la République, Chef de l'État, et sous la conduite de Monsieur le Premier ministre, Chef du Gouvernement.

La République se construit dans le dialogue, la responsabilité et le respect de la loi.

Je vous remercie.

Fait à Bangui, le 12 Octobre 2026

Pour le Gouvernement de la République centrafricaine

**Le Minsitre d'État chargé de la Communication et des Médias, porte-parole du
Gouvernement**

Dr Évariste NGAMANA

